MANAGEMENT

Gérer les relations difficiles et les conflits

Parcours concourant au développement des compétences
Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du Travail

Objectif professionnel visé :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé des compétences techniques et comportementales afin de gérer les tensions et les conflits dans l'exercice de ses fonctions professionnelles.

Objectifs d'apprentissage :

- Savoir définir un conflit
- Réussir à distinguer les situations relevant du désaccord de celles relevant du conflit
- Acquérir les techniques de gestion de conflit
- Développer une posture assertive pour intervenir dans des situations relationnelles difficiles

Contenu de l'action de formation :

Jour 1 :

- Visions partagées de la difficulté relationnelle et du conflit
- Conséquences des problèmes relationnels et des conflits
- Identifier les sources, les origines, les mécanismes du conflit
- 1ères clefs pour analyser les situations conflictuelles

Jour 2 :

- Réduire les risques de conflit par ma position au sein d'une équipe ou une organisation
- Comprendre la relation au conflit en fonction des profils des parties et analyser les situations conflictuelles
- Décider d'intervenir ou pas dans une situation de tension ou de conflit
- Conduire des entretiens individuels pour résoudre un conflit

Jour 3 :

- Animer une réunion de médiation pour résoudre un conflit
- Étude de cas : situations relationnelles difficiles ou de conflits au travail dans lesquels vous êtes impliqué et situations dans lesquels vous n'êtes pas impliqué. Analyse et modalités d'intervention.

Pré-requis :

Pas de prérequis.

Aboréal et la formation en 2021

- 77 stagiaires
- 6 sessions de formation
- 229 jours de formation animés
- Avis Google 5/5

Modalités de l'action de formation :

Modalités :

☒ Action réalisable en présentiel
☐ Action réalisée en distanciel
☐ Formation mixte/hybride
☒ Action réalisable en inter entreprises
☒ Action réalisable en intra entreprise

Durée : 3 journées de 7 heures, soit 21 heures

Lieu de formation :
Inter entreprises : dans les locaux d'Aboréal au 29 bis Avenue de la Gare 29000 Quimper
Intra entreprise : Dans les locaux d'Aboréal ou dans vos locaux (à définir ensemble)

Public visé :

dirigeant, manager, responsable d'équipe, chef de projet ou tout collaborateur amené à travailler en équipe.

A l'attention des personnes en situation de handicap :

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de contacter directement au 02 98 59 12 80.

Délai d'accès à la formation :

15 jours minimum en intra-entreprise et 1 mois minimum en inter-entreprise

Coût de l'action de formation :

Voir proposition de convention de formation réalisée sur mesure fournie en net de TVA.
La tarification dépendra du nombre de participants, de la durée de la formation, d'éventuels coûts liés à des outils utilisés pendant la formation.

Formatrice : Edith Blouët,

Consultante formatrice
Et Médiateure Professionnelle,
animera cette formation
✉ eblouet@aboreal.bzh
✆ 07 81 85 21 90

RELATIONS AU TRAVAIL

Gérer les relations difficiles et les conflits

Parcours concourant au développement des compétences
Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du Travail

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Formation animée de manière dynamique et participative dans le respect et la bienveillance
- Alternance d'apports méthodologiques, mises en situations, exercices, études de cas, training
- Alternance de moyens d'évaluation des acquis, de résolution de cas pratiques, d'outillage simple et de construction d'outils adaptés
- Document de synthèse et livret pédagogique

Modalités d'évaluation :

- Un positionnement individuel de chaque stagiaire en amont de la formation par questionnaire
- Des exercices seront réalisés en continu durant la formation
- Un auto positionnement par le stagiaire de son niveau d'atteinte des objectifs fixés est réalisé à la fin
- Un certificat de réalisation sera fourni à chaque stagiaire et/ou commanditaire
- Un suivi à distance selon les besoins accompagne cette démarche dans les trois mois
- Une évaluation à froid est faite avec le commanditaire si différent

Engagement qualité d'Aboréal :

L'organisme prestataire d'actions de développement des compétences satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.
Le consultant formateur applique la charte qualité définie par ABORÉAL qui est fournie aux stagiaires.
L'intervenante est spécialisée en Formation des Adultes (copies des diplômes et références clients sur simple demande).

Application du RGPD par Aboréal :

Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels de formation qui sont échangés entre nos deux structures sont utilisées uniquement dans le cadre de notre relation commerciale. Par votre retour de documents, vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par Aboréal le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail individualisé en précisant vos attentes : contact@aboreal.bzh

Respect des normes sanitaires et d'hygiène en vigueur liées au Covid 19 :

Compte tenu du respect des conditions sanitaires en vigueur, nous vous demandons de venir en formation exceptionnellement avec deux masques, votre bouteille d'eau et vos propres documents de prise de notes et à consulter en lien avec la visée de la certification. Nous vous encourageons aussi à apporter votre propre repas si vous souhaitez déjeuner dans une salle distincte sur le site de formation en tenant compte des mesures de distanciation.

Documents contractuels fournis :

Toutes les actions de formations dispensées font l'objet d'une convention de formation car elles sont dispensées à des structures et non à des particuliers.
Tout document contractuel est accompagné du programme descriptif de l'action de formation, du règlement intérieur de la formation et de l'attestation d'informations préalable à l'inscription du stagiaire.